CERTIFICAT D'ADHESION



Annexe Banque Centrale de Tunisie - 25, Rue Hédi Nouira, 1080 Tunis, Tunisie

Le FONDS DE GARANTIE DES DEPOTS BANCAIRES atteste que :

Al Baraka Bank Tunisia

Est adhérent(e) au système de garantie des dépôts bancaires instauré par la Loi n° 2016-48 du 11 juillet 2016 relative aux Banques et aux Etablissements Financiers et le Décret Gouvernemental n° 2017-268 du 1^{er} février 2017 relatif à la fixation des règles d'intervention, d'organisation et de fonctionnement du **FONDS DE GARANTIE DES DEPOTS BANCAIRES** et des conditions d'adhésion et d'indemnisation des déposants.

Jaafar KHATTECHE

Directeur Général



MF: 1563830/T/A/M/000

RC: C 0190042018

E MAIL: contact@fgdb.gov.tn